

REÇU LE
12 OCT. 2015



AREVA TN
Direction Générale

Lettre Recommandée avec AR

Réseau « Sortir du Nucléaire »
Madame Marie Frachisse
9 rue Dumenge
69317 LYON CEDEX 04

N/Réf. : DG/DJ KJA-CGR/15-20

Saint-Quentin-en-Yvelines
le 8 octobre 2015

Objet : votre courrier du 11 septembre 2015

Madame,

Nous faisons suite à votre courrier du 11 septembre 2015 relatif à un transport de déchets vitrifiés, qui s'est déroulé mi-septembre, en provenance du Royaume-Uni et à destination de la Suisse.

Au préalable, nous tenions à attirer votre attention sur le fait que TNI n'endossant pas la qualité de responsable de ce transport, ce que d'ailleurs vous relevez dans votre courrier, l'article L. 125-10 du code de l'environnement n'est pas applicable. Par ailleurs, l'article 124-1 du code de l'environnement porte sur « *les informations relatives à l'environnement détenues, reçues ou établies par les autorités publiques* ». Ce second visa, compte tenu de la personne détentrice et de la nature environnementale de l'information détenue, ne s'applique pas non plus au cas d'espèce vis-à-vis de TN International.

Toutefois, nous tenions, dans le cadre de notre politique de transparence, à vous apporter un certain nombre d'éléments de réponses à vos interrogations.

- Les informations relatives aux dates et les moyens d'acheminement de ce transport ont été rendues publiques par AREVA dans 3 communiqués de presse et sur plusieurs sites Internet du groupe. A toutes fins utiles, vous les retrouverez joints à ce courrier.
- Les autorisations de transport ont été délivrées, de manière habituelle, par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE).
- Des inspections radiologiques ont été effectuées par les autorités compétentes des 3 pays concernés et notamment au Terminal Ferroviaire de Valognes le 15 septembre 2015 par l'Autorité de Sureté Française (ASN) en présence de l'Autorité de Sûreté Suisse (ENSI) et d'une délégation du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN). Le compte rendu de ce contrôle est public et disponible en ligne sur le site Internet de l'ASN.

TN INTERNATIONAL

Établissement Saint-Quentin-en-Yvelines
(Siège social)
1, rue des Hérons
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : +33 (0) 1 34 96 50 00
Fax : +33 (0) 1 34 96 54 50
RCS Versailles SIRET 602 039 299 00063

Établissement Nord Ouest
ZA d'Armanville
Rue des Entrepreneurs
50700 Valognes
Tél. : +33 (0) 2 33 88 69 88
Fax : +33 (0) 2 33 88 69 99
RCS Cherbourg SIRET 602 039 299 00105

Établissement Sud-Est
CD 1388 CODOLET
BP 64182
30204 Bagnols-sur-Cèze-cedex
Tél. : +33 (0) 4 66 90 33 00
Fax : +33 (0) 4 66 90 32 03
RCS Nîmes SIRET 602 039 299 00097



- La protection des travailleurs sur ce convoi est assurée par l'intégrité de l'emballage utilisé. Cet emballage est agréé par les Autorités de sûreté concernées et répond à toutes les normes et réglementations applicables sur l'ensemble des territoires traversés.
- En ce qui concerne l'inventaire radioactif de ce transport, nous sommes tenus à une obligation de confidentialité au titre de nos engagements contractuels. En conséquence, nous vous invitons à vous adresser à la société britannique INS, responsable de ce transport, afin d'obtenir ce type d'informations.

En espérant que ces réponses vous agréent, et vous remerciant de l'intérêt que vous portez à nos transports, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.



Benoit FICHEFEUX
Président Directeur Général

PJ : 3 communiqués de presse AREVA :

- Transports de déchets vitrifiés en provenance du Royaume-Uni vers la Suisse : le navire est en route pour Cherbourg – 13 septembre 2015
- Transports de déchets vitrifiés en provenance du Royaume-Uni vers la Suisse : départ de Valognes – 16 septembre 2015
- Transports de déchets vitrifiés vers la Suisse : arrivée au centre d'entreposage de Zwilag – 19 septembre 2015

TN INTERNATIONAL

Établissement Saint-Quentin-en-Yvelines
(Siège social)
1, rue des Hérons
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : +33 (0) 1 34 96 50 00
Fax : +33 (0) 1 34 96 54 50
RCS Versailles SIRET 602 039 299 00063

Établissement Nord Ouest
ZA d'Armanville
Rue des Entrepreneurs
50700 Valognes
Tél. : +33 (0) 2 33 88 69 88
Fax : +33 (0) 2 33 88 69 99
RCS Cherbourg SIRET 602 039 299 00105

Établissement Sud-Est
CD 1388 CODOLET
BP 64182
30204 Bagnols-sur-Cèze-cedex
Tél. : +33 (0) 4 66 90 33 00
Fax : +33 (0) 4 66 90 32 03
RCS Nîmes SIRET 602 039 299 00097



[Accueil](#) / [Actualités](#) / [Communiqués de presse](#)

TRANSPORTS DE DÉCHETS VITRIFIÉS EN PROVENANCE DU ROYAUME-UNI VERS LA SUISSE : LE NAVIRE EST EN ROUTE POUR CHERBOURG

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 septembre 2015

Un transport de déchets vitrifiés en provenance du Royaume-Uni et à destination de la Suisse est en cours de réalisation. Il comporte une phase maritime, depuis le Royaume-Uni jusqu'en France, et une phase terrestre, en France et en Suisse.

Comme annoncé dès juin par International Nuclear Services (INS), filiale de la NDA (Nuclear Decommissioning Authority, une agence gouvernementale britannique), est responsable de ce transport. Elle a confié à AREVA TN, la branche Logistique Nucléaire d'AREVA, la réalisation du transport terrestre en France.

Le transport est composé de trois emballages, chargés chacun de 28 conteneurs de déchets vitrifiés. Ils ont quitté le port de Barrow-in-Furness, au Royaume-Uni, à bord du navire spécialisé Oceanic Pintail exploité par INS. Il est actuellement en route pour le port de Cherbourg (Manche) où les emballages seront déchargés pour être transportés par voie ferroviaire vers la Suisse.

Ce transport satisfait aux réglementations nationales et internationales en vigueur en matière de sûreté. L'emballage utilisé, conforme aux normes de sûreté de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, est conçu pour assurer la protection des personnes et de l'environnement en toutes circonstances.

CONTACTS

Service de presse

T : +33 (0)1 34 96 12 15

press@areva.com

[Accueil](#) / [Actualités](#) / [Communiqués de presse](#)

TRANSPORT DE DÉCHETS VITRIFIÉS EN PROVENANCE DU ROYAUME-UNI VERS LA SUISSE : DÉPART DE VALOGNES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 septembre 2015

Comme annoncé par AREVA et International Nuclear Services (INS), un transport de déchets vitrifiés en provenance du Royaume-Uni et à destination de la Suisse est en cours de réalisation.

Il comporte une phase maritime, depuis le Royaume-Uni jusqu'en France, qui est achevée, et une phase terrestre, en France et en Suisse.

Le transport ferroviaire est organisé ce jour au départ du terminal ferroviaire AREVA de Valognes (Manche) et a pour destination un site d'entreposage en Suisse.

Comprenant trois emballages chargés chacun de 28 conteneurs de déchets vitrifiés, le navire Oceanic Pintail avait rejoint le port de Cherbourg (Manche) depuis le Royaume-Uni le 14 septembre. Les emballages ont ensuite été déchargés en vue de leur transport par voie ferroviaire vers la Suisse.

Ce transport satisfait aux réglementations nationales et internationales en vigueur en matière de sûreté. L'emballage utilisé, conforme aux normes de sûreté de l'Agence internationale de l'énergie atomique, est conçu pour assurer la protection des personnes et de l'environnement en toutes circonstances.

INS, filiale de la NDA (Nuclear Decommissioning Authority), une agence gouvernementale britannique, est responsable de ce transport. Elle a confié à AREVA TN, la branche Logistique Nucléaire d'AREVA, la réalisation du transport terrestre en France.

CONTACTS

Service de presse

T : +33 (0)1 34 96 12 15

press@aveva.com

[Accueil](#) / [Actualités](#) / [Communiqués de presse](#)

TRANSPORT DE DÉCHETS VITRIFIÉS VERS LA SUISSE : ARRIVÉE AU CENTRE D'ENTREPOSAGE DE ZWILAG

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 septembre 2015

Le transport de déchets vitrifiés en provenance du Royaume-Uni et à destination de la Suisse vient de s'achever, avec l'arrivée des trois emballages au site d'entreposage de Zwilag.

Ce transport comportait une phase maritime, depuis le Royaume-Uni et jusqu'au port de Cherbourg en France, puis une phase terrestre (routière et ferroviaire), jusqu'en Suisse.

INS, filiale de la NDA (Nuclear Decommissioning Authority) autorité gouvernementale britannique, était responsable de ce transport. Elle avait confié à AREVA TN, la branche Logistique Nucléaire d'AREVA, la réalisation du transport terrestre en France.

Ce transport a satisfait aux réglementations nationales et internationales en vigueur en matière de sûreté. L'emballage utilisé, conforme aux normes de sûreté de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, est conçu pour assurer la protection des personnes et de l'environnement en toutes circonstances.

CONTACTS

Service de presse

T : +33 (0)1 34 96 12 15

press@aveva.com